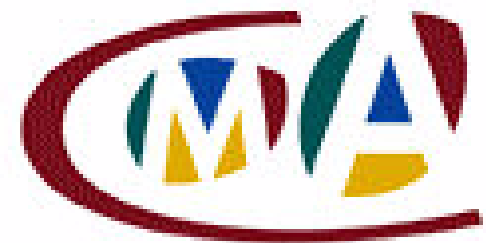


ARTISANAT et NORMALISATION

POITIERS LE 27 septembre 2005

Franck BESOMBES

Assemblée **P**ermanente des **C**hambres de **M**étiers



*Chambres de Métiers
et de l'Artisanat*

21 juin 2005

Présentation

- **Franck BESOMBES**

- Chargé de Mission auprès de la direction des études et de l'action économique de l'APCM.
- En charge des dossiers:
 - Démarches de progrès
 - Normalisation
 - Innovation

21 juin 2005

L'artisanat: Un secteur économique qui compte

860 000 entreprises artisanales, *soit 1 entreprise sur 3*

250 métiers différents

106 Chambres de Métiers départementales

22 Chambres Régionale de Métiers

2 347 000 salariés

47% des apprentis formés

Qu'est ce qu'une entreprise artisanale?

- Critère de taille
 - L'entreprise a moins de dix salariés au moment de sa création ou de sa reprise
 - Depuis 1996 , les entreprises inscrites au RM qui passe la barre des 10 salariés peuvent rester immatriculées au RM (*droit de suite*)
- Critère d'activité
 - L'entreprise appartient à un des 250 métiers qui fondent l'artisanat, répartis en 3 grands secteurs: Bâtiment, Alimentaire, Services
 - Toutes activités ne relevant pas uniquement du négoce



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Les constats

- **Les normes sont vécues comme des contraintes par les petites entreprises**
 - Contraintes administratives et réglementaires
 - Contraintes techniques
 - Contraintes financières
- **Les normes ne tiennent pas compte de la spécificité de l'entreprise artisanale**

Une opportunité

- **Un facteur de modernisation, d'innovation et de transferts de technologies au sein des entreprises**
- **Un facteur de développement des parts de marché**
- **Une protection juridique**

Sensibilisation et information

- Création d'un groupe de travail au sein de l'APCM, associant les chargés de missions des chambres locales
- Groupe lancé avec l'appui du SQUALPI, du FSE, de la DECASPL
- Organisation de réunions régionales, en partenariat avec AFNOR, SQUALPI, DECAS

21 juin 2005

Les enjeux de la normalisation pour les entreprises artisanales

- Les attentes des consommateurs.
- Les exigences des donneurs d'ordres.
- La modernisation des entreprises.
- La protection juridique des chefs d'entreprises.
- La prise en compte de la spécificité de la petite entreprise.

21 juin 2005

Le réseau des chambres de métiers et la normalisation

- **Un travail engagé depuis maintenant 3 ans**
- **L'approche s'articule autour de deux axes:**
 - Un axe aval:
 - **Objectif:** Permettre aux conseillers des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) d'apporter un premier niveau d'information aux artisans
 - **Action:** mise en place d'un outil de sensibilisation à la normalisation et à la réglementation (généralités, conseils, adresses)

Le réseau des chambres de métiers et la normalisation (2)

- **L'approche s'articule autour de deux axes:**
 - Un axe amont:
 - **Objectif:** Permettre aux entreprises artisanales d'être mieux intégrées dans le processus de normalisation
 - **Action:** mise en place du Comité de Concertation Normalisation Afnor. Lobbying auprès des instances de la normalisation (NORMAPME...)

Le Comié de Concertation Normalisation Artisanat

- **But:**
 - Permettre aux entreprises artisanales de disposer d'une interface opérationnelle auprès du conseil d'administration d'AFNOR.
 - Disposer des informations indispensables sur les travaux à venir et en cours.
 - Influencer sur certains travaux pour mieux prendre en compte les intérêts des petites entreprises

Le Comité de Concertation Normalisation Artisanat (2)

Missions du Comité :

- **organe national de pilotage collectif des actions de toutes natures destinées à mieux impliquer les entreprises artisanales et les TPE dans le processus d'élaboration des normes .**
- **Situé au sein de l'Organisme national de normalisation (AFNOR), il collecte l'information, assure sa diffusion et propose les orientations et actions à privilégier.**

Les Perspectives 2005-2006 pour les CMA

- **Renforcer l'information du réseau.**
- **Former des collaborateurs.**
- **Identifier des experts.**
- **Trouver des entreprises ressources.**
- **Renforcer le comite artisanat.**
- **Affirmer la collaboration avec les OP.**
- **Engager des travaux sur des outils d'étude d'impact de la mise en œuvre des normes**

21 juin 2005

Préparer l'avenir

- **Identifier les thèmes de travail prioritaires.**
- **Mener des opérations expérimentales.**
- **Optimiser la veille normative.**
- **Rendre lisible les normes**
- **Renforcer les compétences du réseau**

L'Artisanat et la stratégie AFNOR 2005 - 2010

- **Vision de la place des petites entreprises en France en 2010:**

- L'effectif salarié des petites entreprises augmente
- Elles interviennent sur des marchés de proximité
- Elles sont face à une pénurie de compétences

L'objectif pour elles, est de rester compétitives face à une concurrence forte avec les grandes entreprises, d'où l'importance de la normalisation.

L'Artisanat et la stratégie AFNOR 2005 – 2010 (2)

- Les risques et les freins au développement des Petites entreprises
 - **Évolution structurelle**
 - Vieillesse, recrutement...
 - **Concurrence**
 - Normalisation, certification, fiscalité, offre de service, pression de la concurrence
 - **Réglementation**
 - Obligations de moyens (grandes entreprises favorisées), Développement excessif de la réglementation
 - **Rapport de force et pouvoir de marché**
 - Accès au marchés restreint (sous traitance), perte de l'indépendance
 - **Économique**
 - Charges au regard du volume
 - **Risques marché**
 - Sécurité, développement durable, nouvelles formes de consommation

L'Artisanat et la stratégie AFNOR 2005 – 2010 (3)

- **Les actions à mener**
 - Améliorer la perception des normes par les PE
 - Identification, lien entre compétitivité et normes, lisibilité et accessibilité des normes
 - Améliorer le niveau de connaissance et d'appropriation des normes par les PE
 - Améliorer l'implication des PE dans le processus normatif